

ARRESTATIONS A TUNIS

On apprend de Tunis qu'une nouvelle vague d'arrestations a été déclenchée. Onze camarades - pour la plupart en liberté provisoire - ont été appréhendés chez eux. Jusqu'à présent, on connaît ~~cinq~~ six d'entre eux.

Noureddine B. KHEDDER, arrêté le 21.12.72
Aïcha B. ABED, arrêté le 23.12.72
Gilbert NACCACHE " " 25.12.72
Mohamed BAROUDI
Houcine LOUHICHI

Les cinq autres camarades ont été arrêtés à SPAK.

Pour tous ces camarades, ni les motifs d'arrestation, ni les lieux de détention ne sont connus.

A PARIS :

- Mougi MILED est renvoyé de son école.

L'affaire Mougi MILED rebondit. Après avoir été renvoyé une première fois de son école (L'Ecole Nationale Supérieure de TELECOMMUNICATIONS) le Directeur lui a remis une lettre en date du 5 Novembre lui signifiant sa réintégration. Or, le 22 décembre 1972, le camarade Mougi MILED reçoit une deuxième lettre du même Directeur disant qu'il est renvoyé définitivement de l'école. Quand M. MILED s'est présenté à l'école, on lui a signifié que c'est le Ministre Tunisien des P.T.T. lui-même qui a exigé son renvoi.

- Trois ouvriers tunisiens font la grève de la faim pour protester contre la décision de leur expulsion par la police. Ces ouvriers travaillent depuis plusieurs mois - ils ont un emploi fixe - ils cõtisent à la Sécurité Sociale. Ils ont un domicile régulier.

Ils n'ont commis aucun délit.

Sous prétexte de contrôle de papiers, la police fait irruption dans leur hôtel à 6 heures du matin. Douze ouvriers ont été conduits au Commissariat. Six d'entre eux, en possession de leurs papiers, ont été relâchés. Les six autres sont gardés jusqu'à 17 heures à la Préfecture de police qui leur a notifié l'expulsion dans un délai de huit jours.

CAL - U.C.E.T.
Commission d'Informations
Base JUSSIEU
Base VINCENNES
